

O.C.CESSON FOOTBALL

Modalités d'inscriptions pour la Saison 2010/2011

Nouveaux joueurs

Catégories Seniors U20, Seniors, Vétérans, + Dirigeants/Educateurs (Joueurs nés en 1991 et avant)

1. DELIVRANCE DES LICENCES NOUVEAUTE 2010-2011

Contrairement aux saisons précédentes, la visite médicale est à effectuer OBLIGATOIREMENT AVANT de venir s'inscrire aux permanences.

Le certificat médical est à apposer sur le document ci-joint de la F.F.F. :

Les 4 indications suivantes doivent y figurer obligatoirement:

- nom du médecin,
- date de l'examen médical,
- signature manuscrite
- cachet du médecin

(Attention: Si c'est 1 médecin Remplaçant, la mention "Remplaçant" doit obligatoirement être indiquée)

2. PACK LICENCIE NOUVEAUTE 2010-2011

Afin de renforcer le sentiment d'appartenance à l'O.C. Cesson Football, le Conseil d'Administration a décidé d'équiper tous les licenciés avec « un pack DUARIG siglé OCC football » qui restera la propriété du joueur. Chaque joueur licencié (Senior et Vétéran), se verra remettre le jour de son inscription

- 1 paire de chaussettes (port obligatoire en matches)
- 1 short (port obligatoire en matches)
- 1 sweat (port obligatoire les jours de match)

Par conséquent, la présence du joueur est indispensable lors de l'inscription afin de pouvoir faire l'essayage et repartir avec les bonnes tailles (prévoir donc 10-15' pour l'inscription complète s'il n'y a pas d'attente).

3. Documents nécessaires à l'inscription

Lors de l'inscription, vous devrez fournir **obligatoirement** les documents dûment complétés que vous trouverez dans les pages suivantes :

- Document de la F.F.F. « Demande de licence de football – Saison 2010/2011 »
Rappel: votre médecin doit obligatoirement mettre son certificat médical sur ce document (au lieu de le mettre sur la licence comme les années précédentes)
- Document de l'O.C. Cesson « Fiche d'inscription », accompagné des pièces demandées sur cette fiche

(Quant à la Charte du club, elle sera à signer lors de l'inscription)

Attention : tout dossier incomplet sera systématiquement refusé

Jours et horaires d'inscriptions au foyer du club
pour toutes les Catégories
Seniors U20, Seniors, Vétérans, Dirigeants/Educateurs
(NOUVEAUX UNIQUEMENT)

Les jours et horaires seront fixés après accord intervenu entre le staff technique et les joueurs
(Les dossiers complets devront être déposés au plus vite, le dernier délai étant fixé au 30/06)

Contact pour les Seniors U20 et Seniors : 06 09 20 56 90
Contact pour les Vétérans : 06 42 25 91 88
Contact pour les Dirigeants/Educateurs : 02 99 83 96 63 / 06 25 73 54 64

Les inscriptions de ces joueurs et dirigeants se feront au Siège de l'O.C. Cesson,
situé 43 Bd de Dézerseul à la Base de Loisirs
(près du golf et des terrains de foot de Dézerseul)

Renseignements complémentaires également possible auprès du club
du lundi au vendredi (9h/12h et 14h/18h)
Tel. 02 99 83 96 63 / 06 25 73 54 64



Solutions
d'assurances



Cabinet PEZANT

Claude PEZANT - N° ORIAS : 07 020 434
Agnès OZOUF - N° ORIAS : 07 020 433
Stéphane PEZANT - N° ORIAS : 07 020 430
Agents généraux exclusifs
(Immatriculations vérifiables sur www.orias.fr)
25 quai de la Londe - BP 3032 - 14017 CAEN Cedex 2
Tel : 02.31.06.08.06 Fax : 02 31.06.15.55
caen@agence.generall.fr

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL Police n°AH892757

GARANTIES INCLUSES DANS L'ASSURANCE DE LA LICENCE DÉLIVRÉE PAR LA LIGUE

1. RESPONSABILITE CIVILE

RESPONSABILITÉ CIVILE VIS-A-VIS DES TIERS

- DOMMAGES CORPORELS.....10 000 000 €
- DOMMAGES MATÉRIELS 2 000 000 €

2. INDIVIDUELLE DU FOOTBALLEUR : Formule A

La ligue de Bretagne de Football informe ses adhérents de la nécessité de souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel survenu à l'occasion de la pratique sportive. A cet effet sont proposées, lors de la souscription de la licence, les garanties suivantes :

ACCIDENTS CORPORELS

- **DÉCÈS :**
 - Célibataire 15 000 €
 - Marié 20 000 €
 - Marié + enfant(s) 20 000 €
 - + 15 % par enfant à charge, maximum 45 %
- **INVALIDITÉ PERMANENTE :**
 - a) 1 % à 32 % (taux d'IPP x Capital de Référence) 25 000 €
 - b) 33 % à 65 % (taux d'IPP x Capital de Référence) 45 000 €
 - c) à partir de 66 % 90 000 €
- **INDEMNITES JOURNALIERES* (IJ)** 16€/jour
A compter du 22^{ème} jour et pendant 365 jours
- **SCOLARITE :** (franchise 30 jours)
Soutien pédagogique et frais de transport maximum 1000 €
- **FRAIS MÉDICAUX, PHARMACEUTIQUES, CHIRURGICAUX, D'HOSPITALISATION,**
à concurrence de 200 % du tarif de Convention de la SS *
- **FRAIS MEDICAUX NON PRIS EN CHARGE PAR LE REGIME OBLIGATOIRE** 150 € maximum
- **FRAIS DE TRANSPORT DE BLESSES * :** 460 € maximum
- **REMBOURSEMENT DES DENTS * 200 % du tarif de Convention SS, maximum par dent** 220 €
- **FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER :**
frais réels
- **REMBOURSEMENT DES BRIS DE LUNETTES ***
maximum..... 160 €
- **RAPATRIEMENT** 800 €

* Après intervention des régimes obligatoires et complémentaires.

GARANTIES COMPLEMENTAIRES

Compte tenu de votre situation personnelle, les garanties ci-dessus peuvent vous paraître insuffisantes, c'est pourquoi nous vous donnons la possibilité de souscrire individuellement des garanties complémentaires directement auprès du Cabinet PEZANT (par courrier, fax, mail ou téléphone).

Garanties complémentaires	Capitaux Décès	Capitaux Invalidité	Indemnités journalières	Tarif
o Formule B	Formule A + 25%	Formule A + 25%	20 € / jour (1)	31 € / an
o Formule C	Formule A + 50%	Formule A + 50%	24 € / jour (1)	61 € / an
(1) A compter du 22 ^{ème} jour et pendant 365 jours				
o Formule D « Spécial Invalidité » A partir de 33% de taux d'invalidité, capital de référence porté à : (exemple : si invalidité 40%, indemnité de 48 000 €)		120 000 €		16 € / an
o Formule E : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			8 € / jour	17 € / an
o Formule F : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			12.50 € / jour	27 € / an
o Formule G : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			16 € / jour	34 € / an
o Formule H : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			23 € / jour	43 € / an
(*) vient en cumul des garanties de la Licence				

NOTA : GARANTIES ET TARIFS EN VIGUEUR POUR LA LICENCE 2010/2011.

**PIÈCES À FOURNIR EN CAS D'ACCIDENT
DANS UN DÉLAI MAXIMUM DE 5 JOURS APRÈS L'ACCIDENT
(PAR L'INTERMÉDIAIRE DE VOTRE CLUB)**

- o Déclaration d'accident dûment complétée et signée de votre Club
- o Certificat médical initial des blessures (fourni par le médecin traitant).

S'il reste des frais médicaux à votre charge après intervention des régimes obligatoires et complémentaires :

- o **Pas de Mutuelle** : originaux des bordereaux de la Sécurité Sociale.
- o **Avec Mutuelle** : originaux des bordereaux de la Mutuelle.

En cas d'hospitalisation :

- o Bulletin de situation (fourni par l'hôpital)

Si arrêt de travail et perte de salaire :

- o Certificat d'arrêt de travail (fourni par le médecin traitant).
- o Copie des deux derniers bulletins de paie qui précèdent l'accident
- o Copie du (ou des) bulletin(s) de paie sur le(s)quel(s) le salaire a été retenu.
- o Originaux des bordereaux du versement des indemnités journalières du régime obligatoire et éventuellement des régimes de prévoyance.

Le présent document ne peut engager Generali au delà des limites du contrat auquel elle se réfère.

Partie à conserver par le licencié

Pour nous contacter :

Cabinet PEZANT

Claude PEZANT - N° ORIAS : 07 020 434
Agnès OZOUF - N° ORIAS : 07 020 433
Stéphane PEZANT - N° ORIAS : 07 020 430
Agents généraux exclusifs
(Immatriculations vérifiables sur www.oriass.fr)
25 quai de la Londe - BP 3032 - 14017 CAEN Cedex 2
Tel : 02.31.06.08.06 Fax : 02 31.06.15.55
caen@agence.generall.fr



BULLETIN DE SOUSCRIPTION DES GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

Nom et Prénom : Date de Naissance :

Adresse :

Club : Email :

Je joins un chèque de €

Date et signature du joueur :

Cabinet PEZANT

25 quai de la Londe - BP 3032
14017 CAEN Cedex 2

Document à compléter recto verso et à retourner, signé et accompagné de votre règlement, à l'adresse ci-dessus.



Cabinet PEZANT

Claude PEZANT – N° ORIAS : 07 020 434
 Agnès OZOUF – N° ORIAS : 07 020 433
 Stéphane PEZANT – N° ORIAS : 07 020 430
 Agents généraux exclusifs
 (Immatriculations vérifiables sur www.oriass.fr)
 25 quai de la Londe – BP 3032 – 14017 CAEN Cedex 2
 Tel : 02.31.06.08.06 Fax : 02 31.06.15.55
 caen@agence.generalif.fr

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL
Police n°AH892757

GARANTIES INCLUSES DANS L'ASSURANCE DE LA LICENCE DÉLIVRÉE PAR LA LIGUE

1. RESPONSABILITE CIVILE

RESPONSABILITÉ CIVILE VIS-A-VIS DES TIERS

- DOMMAGES CORPORELS.....10 000 000 €
- DOMMAGES MATÉRIELS 2 000 000 €

2. INDIVIDUELLE DU FOOTBALLEUR : Formule A

La ligue de Bretagne de Football informe ses adhérents de la nécessité de souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel survenu à l'occasion de la pratique sportive. A cet effet sont proposées, lors de la souscription de la licence, les garanties suivantes :

ACCIDENTS CORPORELS

• **DÉCÈS :**

- Célibataire 15 000 €
- Marié 20 000 €
- Marié + enfant(s) 20 000 €
- + 15 % par enfant à charge, maximum 45 %

• **INVALIDITÉ PERMANENTE :**

- a) 1 % à 32 % (taux d'IPP x Capital de Référence) 25 000 €
- b) 33 % à 65 % (taux d'IPP x Capital de Référence) 45 000 €
- c) à partir de 66 % 90 000 €

- **INDEMNITES JOURNALIERES* (IJ)** 16€/jour
- A compter du 22^{ème} jour et pendant 365 jours

- **SCOLARITE :** (franchise 30 jours)
 Soutien pédagogique et frais de transport
 maximum 1000 €

• **FRAIS MÉDICAUX, PHARMACEUTIQUES, CHIRURGICAUX, D'HOSPITALISATION,**
 à concurrence de 200 % du tarif de Convention de la SS *

- **FRAIS MEDICAUX NON PRIS EN CHARGE PAR LE REGIME OBLIGATOIRE**
 maximum 150 €
- **FRAIS DE TRANSPORT DE BLESSES * :**
 maximum 460 €
- **REMBOURSEMENT DES DENTS * 200 % du tarif de Convention SS, maximum par dent** 220 €
- **FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER :**
 frais réels
- **REMBOURSEMENT DES BRIS DE LUNETTES ***
 maximum..... 160 €
- **RAPATRIEMENT** 800 €

* Après intervention des régimes obligatoires et complémentaires.

NOTA : GARANTIES ET TARIFS EN VIGUEUR POUR LA LICENCE 2010/2011

GARANTIES COMPLEMENTAIRES

Compte tenu de votre situation personnelle, les garanties ci-dessus peuvent vous paraître insuffisantes, c'est pourquoi nous vous donnons la possibilité de souscrire individuellement des garanties complémentaires directement auprès du Cabinet PEZANT (par courrier, fax, mail ou téléphone).

Garanties complémentaires	Capitaux Décès	Capitaux Invalidité	Indemnités journalières	Tarif
o Formule B	Formule A + 25%	Formule A + 25%	20 € / jour (1)	31 € / an
o Formule C	Formule A + 50%	Formule A + 50%	24 € / jour (1)	61 € / an
(1) A compter du 22 ^{ème} jour et pendant 365 jours				
o Formule D « Spécial Invalidité » A partir de 33% de taux d'invalidité, capital de référence porté à : (exemple : si invalidité 40%, indemnité de 48 000 €)		120 000 €		16 € / an
o Formule E : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			8 € / jour	17 € / an
o Formule F : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			12.50 € / jour	27 € / an
o Formule G : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			16 € / jour	34 € / an
o Formule H : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			23 € / jour	43 € / an
(*) vient en cumul des garanties de la Licence				

partie à conserver par le licencié



FICHE D'INSCRIPTION
NOUVEAU JOUEUR – CATEGORIE SENIORS
SAISON 2010 - 2011 *et Vétérans*

Date d'inscription :

Signature obligatoire:

NOM : Prénom : Club d'origine :

Date de naissance : Lieu :

ADRESSE:

☎ Domicile : ☎ Travail :

☎ Portable parents : ☎ Portable du licencié:

Adresse e-mail:

Renseignements facultatifs :

Jeunes : Profession des parents :

- Père : Société :

- Mère : Société :

Joueurs séniors ou Dirigeants :

Profession : Société :

Documents à fournir obligatoirement à l'inscription dans 1 enveloppe kraft 23 x 16 (format A5) , avec Nom - Prénom et Catégorie indiqués dessus:

- 2 enveloppes timbrées, au format classique 22 x11 (avec nom, prénom et adresse indiqués dessus)
- 1 photo d'identité récente (avec nom, prénom et catégorie indiqués au verso)
- 1 photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille (le joueur doit signer sur la copie)
- Le règlement de la cotisation (à l'ordre de O.C.Cesson Football si paiement par chèque)

A Noter :

- 1 paire de chaussettes, 1 short et 1 sweat seront remis à chaque licencié le jour de l'inscription : tous ces équipements appartiennent au joueur. Chacun aura obligation de les porter au moins lors des jours de match
- 1 maillot sera fourni à chaque rencontre (il reste la propriété du club)

PAYE : par chèque en espèces Autres modes de règlement

CATEGORIES :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> U7 foot à 5 Eveil (nés en 2004) | <input type="checkbox"/> U16 foot à 11 (nés en 1995) |
| <input type="checkbox"/> U8 foot à 5 Eveil (nés en 2003) | <input type="checkbox"/> U17 foot à 11 (nés en 1994) |
| <input type="checkbox"/> U9 foot à 6 Initiation (nés en 2002) | <input type="checkbox"/> U18 foot à 11 (nés en 1993) |
| <input type="checkbox"/> U10 foot à 7 Initiation (nés en 2001) | <input type="checkbox"/> U19 foot à 11 (nés en 1992) |
| <input type="checkbox"/> U11 foot à 7 Initiation (nés en 2000) | <input type="checkbox"/> Seniors U20 (nés en 1991) |
| <input type="checkbox"/> U12 foot à 9 Perfectionnement (nés en 1999) | <input type="checkbox"/> Séniors (nés de 1990 à 1976) |
| <input type="checkbox"/> U13 foot à 9 Perfectionnement (nés en 1998) | <input type="checkbox"/> Vétérans (nés avant 1976) |
| <input type="checkbox"/> U14 foot à 11 Préformation (nés en 1997) | <input type="checkbox"/> Dirigeants |
| <input type="checkbox"/> U15 foot à 11 Préformation (nés en 1996) | <input type="checkbox"/> Membre bienfaiteur |



FICHE D'INSCRIPTION
NOUVEAU
DIRIGEANT / EDUCATEUR
SAISON 2010 - 2011

Date d'inscription : Signature obligatoire :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Lieu :

ADRESSE:

☎ Domicile : ☎ Travail :

☎ Portable parents : ☎ Portable du licencié:

Adresse e-mail:

Accepte d'être contacté par un partenaire de l'OCC Football pour des offres commerciales ou promotionnelles (cocher cette case si vous êtes d'accord)

Renseignements facultatifs :

Jeunes : Profession des parents :

- Père : Société :

- Mère : Société :

Dirigeants ou Educateurs :

Profession : Société :

Documents à fournir obligatoirement à l'inscription dans 1 enveloppe kraft 23 x 16 (format A5) , avec Nom - Prénom et Catégorie indiqués dessus:

- 2 enveloppes **timbrées**, au format classique 22 x11, (avec Nom, prénom et adresse indiqués dessus)

- 1 photo d'**identité récente** (avec Nom, prénom et catégorie indiqués au verso)

- Le règlement de la cotisation (à l'ordre de O.C.Cesson Football si paiement par chèque)

PAYE : par chèque en espèces Autres modes de règlement

CATEGORIES :

U7 foot à 5 Eveil (nés en 2004)

U8 foot à 5 Eveil (nés en 2003)

U9 foot à 6 Initiation (nés en 2002)

U10 foot à 7 Initiation (nés en 2001)

U11 foot à 7 Initiation (nés en 2000)

U12 foot à 9 Perfectionnement (nés en 1999)

U13 foot à 9 Perfectionnement (nés en 1998)

U14 foot à 11 Préformation (nés en 1997)

U15 foot à 11 Préformation (nés en 1996)

U16 foot à 11 (nés en 1995)

U17 foot à 11 (nés en 1994)

U18 foot à 11 (nés en 1993)

U19 foot à 11 (nés en 1992)

Seniors U20 (nés en 1991)

Séniors (nés de 1990 à 1976)

Vétérans (nés avant 1976)

Dirigeants

Membre bienfaiteur